

STATUTS DE LA SASU PERFORMAZUR

Entre la soussignée Alyssa CLARO, née le 27/05/2001 à Clichy, demeurant 26 place Abbé Léon Spariat, 83200 Toulon, il est constitué une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU).

Article 1 – Dénomination : PERFORMAZUR.

Article 2 – Forme : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle.

Article 3 – Objet : exploitation d'une auto-école, enseignement de la conduite automobile et activités de formation à la conduite, ainsi que toutes opérations s'y rattachant.

Article 4 – Siège social : 142 avenue de la République, 83210 La Farlède.

Article 5 – Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation.

Article 6 – Capital social : 500 €, intégralement souscrit et libéré.

Article 7 – Associée unique : Alyssa CLARO détient 100 % des actions.

Article 8 – Présidente : Alyssa CLARO est nommée Présidente pour une durée illimitée.

Article 9 – Décisions de l'associée unique : toutes les décisions relevant des associés sont prises par l'associée unique et consignées dans un registre.

Article 10 – Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre.

Article 11 – Affectation du résultat : conformément aux dispositions légales.

Article 12 – Immatriculation : la société sera immatriculée au RCS compétent.

Fait à La Farlède, le 30/07/2026. Signature : Alyssa CLARO.



ANNEXE AUX STATUTS

Société PERFORMAZUR

Forme juridique : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU)

Siège social : 142 avenue de la République, 83210 La Farlède

Capital social : 500 €

La présente annexe est jointe aux statuts de la société PERFORMAZUR.

Elle est destinée à accompagner les statuts déposés pour l'immatriculation de la société.

Associée unique et Présidente : Alyssa CLARO

Fait à La Farlède, le 30/07/2026

Signature de l'associée unique :

Alyssa CLARO

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.